

ACTUALISATION DES RECOMMANDATIONS POUR L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT D'UN PLATEAU TECHNIQUE D'ENDOSCOPIE DIGESTIVE

**Stéphanie LEFFLOT, Praticien Hygiéniste, Responsable
Centre de Prévention des Infections Associées aux Soins – Région Bretagne**

- **Evolutions réglementaires depuis 2013**
 - Instruction de 2016 (endoscopes souples thermosensibles)
 - Instruction de 2018 (duodénoscopes)
 - **Éléments de contexte**
 - Crise sanitaire = gestion du risque infectieux, anticipation du risque lié à l'émergence de nouveaux pathogènes
 - Mise en œuvre d'une politique de développement durable
- nouveaux éléments de cadrage médical et technique et nouveaux partenaires (GIFE et SF2H)

Volet stratégique et organisationnel

2013	Janvier 2023
<i>Pas du tout abordé</i>	Charte de fonctionnement Organigramme décrivant les rôles et responsabilités Cellule de programmation
	Démarche d'amélioration continue de la qualité <ul style="list-style-type: none">• Check-list• Relevé des EI (RMM)
	Carnet de vie des endoscope, traçabilité
	Suivi d'indicateurs pertinents (taux conformité des prélèvements microbiologiques...)

Volet prise en charge

2013	Janvier 2023
<i>Bionettoyage en salle d'endoscopie non évoqué</i>	Bionettoyage zone risque 3, en cercles concentriques Surfaces proches du patient, Surfaces manipulées par l'opérateur Surfaces souillées
<i>Taux de renouvellement d'air satisfaisant en salle d'endoscopie « satisfaisant »</i>	Qualité de l'air : Respect des dispositions du code du travail avec 60m ³ / h d'apport d'air neuf par occupant
<i>EPI chez les professionnels non évoqués</i>	Masque chirurgical type IIR, lunettes Tablier ou surblouse imperméable Gants à usage unique (PS)

Code du travail, article R4222-6

DESIGNATION DES LOCAUX	DEBIT MINIMAL d'air neuf par occupant (en mètres cubes par heures)
Bureaux, locaux sans travail physique	25
Locaux de restauration, locaux de vente, locaux de réunion	30
Ateliers et locaux avec travail physique léger	45
Autres ateliers et locaux	60

Volet secteur de traitement des endoscopes

2013	Janvier 2023
Renouvellement de 15 à 20 volumes /h	Salle de traitement en dépression 15Pa par rapport à la circulation (côté sale) Renouvellement de 12 à 15 volumes /h
Paillasse de 6 bacs en matériau composite	Paillasse de traitement manuel à 4 bacs Paillasse de traitement préalable au LDE : 2 bacs Paillasse de désinfections des tubulures et autres articles : 4 bacs plus petits Robinetterie adaptée (brise jet en étoile, écoulement décalé...) Ergonomie (dimensions et profondeur)

Volet matériel et stockage

2013	Janvier 2023
Endoscopes à renouveler tous les 5 ans ou tous les 1500 à 2000 actes	<ul style="list-style-type: none"> Endoscopes avec canal auxiliaire water-jet à privilégier Qualifications des équipements
Stockage protégé a défaut dans la salle de traitement Armoires simples, stockage vertical	Local de stockage des endoscopes dédié <ul style="list-style-type: none"> ESET ESI (H2O2/dépression ou ozone/surpression)
Développement durable non évoqué	Economies d'énergie Réduction des impressions papier Utilisation de matériel réutilisable pour les DM non critiques, privilégier le plastique recyclé Optimisation de la rotation et de l'utilisation des endoscopes pour éviter les désinfections inutiles